

BVGer E-1681/2017 vom 7. Juni 2017

Bundesverwaltungsgericht, 2017-06-07, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_E-1681_2017

FR: TAF E-1681/2017 du 7 juin 2017

IT: TAF E-1681/2017 del 7 giugno 2017

Regeste

Récusation

Erwägungen

E. 1

La demande de récusation, en tant qu'elle vise le juge Yanick Felley, est rejetée, au sens des considérants.

E. 2

La demande de récusation, en tant qu'elle vise le juge Gérald Bovier, est rejetée, au sens des considérants.

E. 3

Il n'est pas perçu de frais de procédure.

E. 4

Le présent arrêt est adressé au recourant et aux juges concernés. Le président du collège :
La greffière : Jean-Pierre Monnet Samah Posse Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.